

Paris, le 13 avril 2021

M. VERAN Olivier
Ministre des Solidarités et de la Santé

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, nous prenons connaissance de votre annonce des revalorisations des carrières des professionnels paramédicaux, qui, selon vous, marque une nouvelle étape essentielle.

En effet, cela donne des perspectives d'évolutions de carrière ambitieuses aux infirmiers et aux aides-soignants. Mais il n'en va pas de même pour les cadres de santé.

Les évaluations chiffrées du traitement d'un cadre de santé énoncées ne correspondent absolument pas aux grilles indiciaires en vigueur. Le traitement brut d'un cadre de santé en fin de carrière est à ce jour avant Ségur de 3186.50€ brut et non de 3547€ net. La diffusion de tels chiffres discrédite nos revendications et montre la méconnaissance de notre carrière.

Notre profession dont les contours sont méconnus se situe à l'interface de différentes logiques : soignante, managériale, pédagogique, médico-administrative, budgétaire et de gouvernance.

Sans les cadres de santé l'hôpital public ne fonctionne pas.

Les cadres de santé paramédicaux sont des managers de proximité et des acteurs clés de l'ingénierie des formations en santé. Leur mission principale est de garantir la sécurité et la qualité des soins. Ils sont soucieux de développer les compétences de leur équipe et de préparer au mieux les soignants de demain. Pour reprendre ce que vous écrivez notre souhait est que « les Français bénéficient de soins de qualité, prodigués par des personnels engagés et pleinement reconnus » nous sommes particulièrement engagés mais en aucun cas reconnus.

Notre syndicat Acteurs Santé/CFE-CGC défend l'application d'une grille unique calquée sur celle des ingénieurs pour avoir une réelle évolution de carrière traduisant la reconnaissance des compétences, de la formation universitaire, de l'expertise et de la responsabilité. Nous demandons la révision du régime indemnitaire afin de ne plus raisonner en cadres de santé de filières mais en cadres managers et formateurs.

Le malaise est profond chez les cadres de santé et la colère gronde au sein des hôpitaux de tout le territoire. La reconnaissance des cadres de santé doit désormais être visible et cela passe par une rémunération à sa juste valeur : un manager ne peut pas gagner moins que les personnes qu'il manage!

Nous sollicitons un rendez-vous pour présenter nos propositions.

Dans l'attente de vous rencontrer rapidement, recevez Monsieur nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau National

Marie-Laurence BONMARCHAND
Secrétaire générale Acteurs Santé

